



Région  
**Hauts-de-France**

Le Président  
Le Conseiller régional délégué

Lille, le 07 juillet 2023

**Objet** : dispositif régional d'urgence aux entreprises victimes des violences urbaines adopté le 6 juillet 2023

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous informer que les élus régionaux, réunis en commission permanente le 06 juillet 2023, ont décidé de créer un dispositif d'urgence destiné à soutenir les commerçants et artisans impactés par les violences urbaines débutées le 27 juin 2023.

Dans cet acte de soutien auprès du monde économique, la Région s'engage en initiant un fonds d'urgence de 5M€. Il permettra au bénéficiaire (structure de moins de 25 salariés) de percevoir une avance remboursable, in fine un an, de 10 000 à 50 000 € à taux zéro. Cette aide leur servira à financer les travaux, renouvellement de matériel et stock, notamment dans l'attente de la perception des indemnités d'assurance.

La délibération prévoit également :

- De vous autoriser à agir au niveau de votre intercommunalité pour soutenir votre tissu économique local. Cette autorisation a également été étendue aux communes qui souhaiteraient apporter leurs concours dans le cadre de leurs compétences.
- Le report de six mois des prêts régionaux accordés aux entreprises sinistrées sur simple demande de leur part.

Bien évidemment, après cette phase d'urgence, l'ensemble des dispositifs régionaux restent mobilisable pour accompagner la phase de redéploiement des entreprises de vos territoires.

En pièces jointes, vous trouverez une copie de la délibération adoptée par la Région ainsi que du cadre d'intervention précisant les modalités de saisine de l'aide régionale.

Pour toute question complémentaire, nous vous invitons à orienter les commerçants et artisans vers la plateforme téléphonique mise en place avec les chambres consulaires au 03.20.63.79.00.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

**Philippe BEAUCHAMPS**  
Conseiller régional délégué

**Xavier BERTRAND**

Pièces Jointes : 1 copie de la délibération en cours de validation par le contrôle de légalité  
1 copie du cadre d'intervention

151, avenue du Président Hoover - 59555 Lille Cedex - Accès métro : Lille Grand Palais  
Tél. (0)3 74 27 00 00 – fax (0)3 74 27 00 05 - hautsdefrance.fr